



VAUCLUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°84-2021-035

PUBLIÉ LE 29 MARS 2021

Sommaire

PREFECTURE DE VAUCLUSE /

84-2021-03-29-00001 - Arrêté préfectoral portant désignation des centres de vaccination contre la Covid-19 dans le département de Vaucluse (8 pages)

Page 3

PREFECTURE DE VAUCLUSE

84-2021-03-29-00001

Arrêté préfectoral portant désignation des
centres de vaccination contre la Covid-19 dans le
département de Vaucluse



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE REGIONALE DE SANTE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

**DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE VAUCLUSE**

Arrêté préfectoral

Portant désignation des centres de vaccination
contre la covid-19 dans le département
de Vaucluse

LE PREFET DE VAUCLUSE

VU le code de la santé publique, notamment les articles L.3131-1, L.3131-8, L.3131-16, L. 3131-16 et L. 3131-17 ;

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2215-1 ;

VU la loi 2020-856 du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire ;

VU la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

VU la loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire ;

VU le décret n°204-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 9 mai 2018 publié au Journal Officiel du 10 mai 2018 nommant M. Bertrand GAUME, Préfet du Vaucluse ;

VU le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe DE MESTER en qualité de directeur général de l'Agence régionale de santé Provence – Alpes – Côte d'Azur à compter du 15 janvier 2019 ;

VU le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire ;

VU le décret n° 2020-11262 du 16 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU décret n° 2021-10 du 7 janvier 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU l'arrêté du 10 juillet 2020 modifié prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU les avis en date du 20 janvier 2021 et du 26 mars 2021 du directeur général de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

CONSIDERANT que la vaccination est un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de covid-19 ; que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte les calendriers de livraison des vaccins, l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou les plus à risque et la nécessité d'adapter l'offre de vaccination en fonction des publics ; qu'à cette fin, il importe que des structures puissent être désignées comme centres de vaccination contre la covid-19 sur l'ensemble du territoire

CONSIDERANT que le décret n°2921-10 du 7 janvier 2021 prévoit que « La vaccination peut être assurée dans des centres désignés à cet effet par le représentant de l'Etat dans le département, après avis du directeur général de l'agence régionale de santé. Ces centres peuvent être approvisionnés en vaccins par les pharmaciens d'officine et, par dérogation aux dispositions du I de l'article L. 5126 du code de la santé publique, par les pharmacies à usage intérieur » ;

ARRETE:

ARTICLE 1: Les centres dont la liste est annexée au présent arrêté sont désignés en tant que centre de vaccination afin de lutter contre l'épidémie de covid-19 et d'assurer la protection de la population, en application des dispositions du décret n°2921-10 du 7 janvier 2021.

ARTICLE 3: Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa publication de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le tribunal administratif peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4: Le secrétaire général de la Préfecture de Vaucluse, le directeur général de l'Agence régionale de santé PACA, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Vaucluse.

Fait à AVIGNON, le 29/03/2021


Bertrand GAUME

Dénomination du centre de vaccination	Identification de la structure porteuse	Adresse de la structure porteuse	Adresse du centre de vaccination	Commune
Centre de Vaccination du Centre Hospitalier Avignon	CH AVIGNON	305, rue Raoul Follereau 84000 Avignon	305, rue Raoul Follereau 84000 Avignon	AVIGNON
Centre de Vaccination du Centre Hospitalier d'Orange	CH ORANGE	Avenue de Lavoisier 84100 Orange	Avenue de Lavoisier 84100 Orange	ORANGE
Centre de Vaccination du Centre Hospitalier d'Apt	CH APT	225 Avenue de Marseille 84400 Apt	225 Avenue de Marseille 84400 Apt	APT
Centre de vaccination de Bollène	Ville de Bollène - Communauté de commune Rhône Lez Provence	1260 Avengudo Teoudor Aubanel, 84500 Bollène	2483 Avenue Jean Moulin, 84500 Bollène	BOLLENE
Centre de Vaccination de la CPTS Synapse Comtat Venaissin - CH de Carpentras	CPTS SYNAPSE	108 rue Saint-Sébastien 84260 Sarrisans	24 Rond Point de l'Amitié, 84200 Carpentras	CARPENTRAS
Centre de vaccination du CH de Cavailion	CH de CAVAILLON	19 Avenue Georges Clémenceau, 84300 Cavailion	19 Avenue Georges Clémenceau, 84300 Cavailion	CAVAILLON

Centre de vaccination de l'Isle sur la Sorgue	CH ISLE SUR LA SORGUE	Place des frères Brun, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue	Place des frères Brun, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue	ISLE SUR LA SORGUE
Centre de Vaccination de la Tour d'Aigues (CPTS SANTE LUB -MSP Les glycines)	MSP LES GLYCINES	280 Boulevard de la République 84240 La Tour d'Aigues	Salle Polyvalente du Pays d'Aigues - Quartier St Christophe, 84240 La Tour-d'Aigues	LA TOUR D'AIGUES
Centre de Vaccination de LAURIS (CPTS SANTE LUB - LAURIS)	MSP DE PERTUIS	173-193 rue des Festons 84120 Pertuis	Foyer rural, Rue de la Mairie, 84360 Lauris	LAURIS
Centre de Vaccination du PONTET	SOS MEDECINS	1 Boulevard Rose des Vents 84130 Le Pontet	1 Boulevard Rose des Vents, 84130 Le Pontet	LE PONTET
Centre de Vaccination de Pertuis	MSP DE PERTUIS	173-193 rue des Festons 84120 Pertuis	58 Rue de Croze, 84120 Pertuis	PERTUIS
Centre de Vaccination de SORGUES	MSP SORGUES	Chemin de Lucette 84700 Sorgues	Chemin de Lucette, 84700 Sorgues	SORGUES
Centre de vaccination de VAISON	CH de VAISON	18 Rue, 84110 Vaison-la-Romaine	18 Rue, 84110 Vaison-la-Romaine	VAISON LA ROMAINE
Centre de vaccination de Valréas	Mairie de VALREAS	Place Aristide Briand 84600 Valréas	44 Cours Victor Hugo, 84600 Valréas	VALREAS

Centre de vaccination de Robert Dion – CPTS GRAND AVIGNON	MSP AVIGNON SUD	38, rue François 1 ^{er} 84000 Avignon	2- 134 Chemin du clos neuf 84310 Morières-les-avignon	MORIERES LES AVIGNON
Centre de vaccination de la BARBIERE- CPTS GRAND AVIGNON	MSP AVIGNON SUD	38, rue François 1 ^{er} 84000 Avignon	Château de la Barbrière - 8 Avenue du Roi Soleil, 84000 Avignon	AVIGNON
Centre de vaccination MIN Cavailion	CPTS CEREBELLUM	495 Cours Fernande Peyre 84800 Isle sur la Sorgue	92 rue Pierre Grand 84300 Cavailion	CAVAILLON
Equipe mobile SDIS/CDDOM	SDIS	Esplanade de l'Armée d'Afrique 84018 Avignon		DEPT 84
Vaccinobus	Région	Hôtel de Région 27, place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20.		REGION

